

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ATELIER  
"FEMMES ET BIODIVERSITE"  
30-31 MARS 1996  
RABAT-MAROC**

L'UICN a organisé à Rabat, du 30 au 31 Mars 1996, un atelier de réflexion pour la définition d'une stratégie et d'un programme d'action en Afrique du Nord sur les femmes et la biodiversité.

La liste des participants et les programmes des travaux sont joints en annexe.

En guise d'introduction aux travaux de l'atelier, Mr. Francis Parakatil a rappelé les objectifs de la rencontre en insistant sur trois points. Il s'agit de:

- ◆ Faire le bilan d'activités pour appliquer les recommandations de l'atelier tenu du 25 au 28 Avril 1995 à Marrakech sur les femmes rurales.
- ◆ Faire une évaluation plus précise sur l'utilité et les améliorations à apporter au bulletin "Femmes et Biodiversité".
- ◆ Définir pour les trois prochaines années un programme d'actions régional et la stratégie pour le réaliser.

**1) BILAN DE REALISATION DEPUIS LA RENCONTRE DE MARRAKECH:**

Avant de prendre connaissance du contenu des rapports nationaux sur ce point, deux exposés ont été faits:

**1.1) Exposé de Mme.KHAWAR MUMTAZ, vice-présidente, conseiller régional et responsable du programme "Gender and environment" à l'UICN:**

Mme.Mumtaz a fait bénéficier les participants de l'expérience de son pays (le Pakistan). Elle a insisté que la stratégie appliquée qui intègre à la fois des volets économiques, sociaux et juridiques et sur la mobilisation de toutes les institutions concernées: Gouvernement, ONGs etc...

Les débats engagés par les participants ont porté sur l'impact concret de cette expérience sur les conditions de la vie quotidienne des femmes Pakistanaïses.

**1.2) Exposé de Mr. BENNIS ABDELHADI, président de l'Association Marocaine pour la Protection de l'Environnement (ASMAPE):**

L'orateur, en tant que responsable de l'organisation de l'atelier de Marrakech, a fait un bref rappel sur son déroulement et sur ses recommandations. Ces éléments devant servir de base pour la poursuite de la réflexion des participants.

Mr. Bennis a insisté sur les points suivants:

- \*La richesse de la réflexion découlant de l'équilibre entre les profils des participants; femmes et hommes d'une part, représentants des gouvernements et des ONGs d'autre part.
- \*Prise en compte de considérations internationales, régionales et nationales.
- \*Complémentarité entre les aspects théoriques et pratiques et entre le passé et le futur.

Les recommandations finales qui ont porté sur:

- La déclaration de Marrakech, sur la femme et la diversité biologique
- La réalisation d'un bulletin de liaison,
- L'identification de projets à réaliser en commun au niveau régional.
- La réalisation d'un programme de sensibilisation

### **1.3) Les rapports nationaux:**

Les exposés faits par les participants ont permis d'identifier une grande variété de réalisations:

- \*Les actes des séminaires et le bulletin de liaison ont été élaborés et diffusés.
- \*Des microprojets de terrain ont été soit identifiés, soit étudiés, soit déjà réalisés. Ils portent sur l'économie du bois, la création d'emplois et de revenus, les plantations, les jardins botaniques, l'irrigation, l'éducation environnementale, l'énergie renouvelable, l'eau, etc...

Les résultats des travaux de Marrakech ont été diffusés à travers des publications dans la presse et les revues, à travers des conférences, séminaires et ateliers et à travers des cours donnés dans des écoles aux élèves et aux instituteurs.

Les relations entre les ONGs qui ont participé à Marrakech et d'autres qui sont concernées par le même sujet ont été développées. Certaines ont renforcé leurs effectifs par des adhérents (femmes) spécialisées en biodiversité.

Les ONGs participent à des comités et réseaux nationaux institués dans leurs pays traitant notamment de la biodiversité, la désertification, le développement humain durable, les changements climatiques, etc...

Les débats engagés sur les réalisations d'après Marrakech ont permis de noter les points suivants:

- ◆ L'atelier de Marrakech a été très utile et a permis de renforcer les actions déjà existantes en matière de femmes rurales et de biodiversité et de lancer de nouveaux programmes.

◆ Les activités sont nombreuses et ont couvert plusieurs secteurs de la vie des femmes rurales et de la biodiversité. Les actions d'éducation et de formation ont été privilégiées.

◆ Une dynamique nouvelle a été créée associant de nouvelles institutions.

Les participants ont cependant noté que:

\* Les moyens disponibles n'ont pas permis de diffuser les actes des séminaires et la déclaration de Marrakech au niveau souhaité. Il est souhaitable d'identifier cette diffusion.

\* L'évaluation faite est plutôt qualitative et non quantitative. De plus, le délai assez court ne permet pas d'évaluer l'impact des activités entreprises. Il est cependant nécessaire de définir rapidement les indicateurs d'évaluation.

\* La coordination entre les programmes concernant les femmes rurales et les projets régionaux en cours de réalisation (Guépard, Education Environnementale, Plantes Médicinales) n'est pas assurée. Une information mutuelle entre les différents opérateurs est nécessaire.

## **2) EVALUATION DU BULLETIN: FEMMES ET BIODIVERSITE:**

M. Bennis, superviseur du bulletin, a rappelé le but recherché à travers ce bulletin. Il a insisté sur son rôle de maintien des liens entre les membres du réseau étant donné que le redressement de la situation des femmes rurales dans la région est complexe et demande plusieurs années.

Il a souligné la nécessité de rechercher les moyens complémentaires pour augmenter le nombre de pages et le nombre des exemplaires diffusés.

Une discussion a été engagée et a concerné tout d'abord les deux numéros déjà édités et les problèmes auxquels l'équipe chargée de l'éditer a été confrontée, entre autres la traduction des textes.

Plusieurs possibilités ont été envisagées: on mentionnera le maintien de 2 langues ou bien de trois et l'envoi par l'auteur du texte à présenter dans la langue originale accompagnée de la traduction complète ou d'une traduction résumée.

Après analyse des points positifs et des points négatifs de chacune de ces éventualités, les participants sont revenus à la formule de départ qui consiste à produire le bulletin dans les trois langues Anglais, Arabe, Français mais avec l'obligation pour l'auteur de fournir son texte en deux langues.

Par ailleurs, les participants ont décidé d'arrêter un thème pour chaque numéro et d'en confier la maquette à tour de rôle à chacun des pays participants.

Il a été rappelé que le pays chargé de l'élaboration d'un numéro se doit de rédiger l'éditorial. De même, chacun des membres doit respecter les dates d'envoi de ses articles.

Il a été ainsi arrêté de répartir la réalisation des 4 numéros successifs comme suit:

| <b>PAYS</b> | <b>THEME</b>  | <b>DATE DE PUBLICATION</b> | <b>DE</b> |
|-------------|---|----------------------------|-----------|
| Egypte      | Eau   | 1er juin 1996              |           |
| Algérie     | Plantes Médicinales   | 1er septembre 1996         |           |
| Libye       | Interaction entre comportement des Femmes et biodiversité   | 1er Janvier 1997           |           |
| Maroc       | Femmes et diversité biologique dans l'écosystème montagnard | 1er avril 1997             |           |

### **3) ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PROJET DE PROGRAMME REGIONAL:**

En Afrique du Nord, les actions de l'Homme telle que la mise en culture de vastes étendues de terres sont anarchiques; le surpâturage, les coupes de bois, les incendies entraînent une réduction du couvert végétal accompagnée de graves perturbations des écosystèmes. Le rôle de la femmes dans la sauvegarde des ressources naturelles et de la diversité biologique est considérable. Pour répondre aux conclusions de l'atelier de Marrakech (Femmes rurales, Biodiversité, Développement en Afrique du Nord).

Les coordinateurs des cinq pays d'Afrique du Nord ont souligné qu'il y a lieu de développer une stratégie de nature à mobiliser tous les opérateurs concernés aux niveaux international et régional.

3.1 Au niveau de chaque pays, les participants ont convenu d'une part d'identifier l'activité de leurs propres ONG et d'autre part de créer (ou de renforcer s'il en existe) des réseaux d'ONGs intervenant dans le domaine de la biodiversité et de travailler en étroite collaboration avec les représentants du gouvernement, des communautés locales, des institutions privées etc....

3.2 Pour le niveau régional, il a été convenu de mobiliser tous les moyens possibles pour le renforcement de la coopération régionale. Ainsi, il a été décidé de poursuivre la publication du bulletin "Femmes et Biodiversité"

3.2.1 Concernant le programme, les coordinateurs régionaux ont défini un certain nombre de principes qui doivent être pris en considération pour sa définition. Ces principes devant être adaptés en fonction des conditions de chaque pays et des moyens disponibles. Ces principes peuvent être résumés comme suit:

- L'activité doit être centrée sur la femme, en particulier, la femme rurale et sur la sauvegarde de la biodiversité.

- Elle doit être ciblée sur des groupes bien définis en fonction de l'écosystème. On retiendra le milieu montagnard, les écosystèmes à agriculture intensive, les zones arides. Dans ces dernières, on peut distinguer les nomades et les non-nomades. Des activités spécifiques de sensibilisation peuvent être envisagées pour les femmes citadines.
- Les activités peuvent comprendre des projets générateurs (apiculture, aviculture, condiments, plantes médicinales et ornementales potagers, vergers, petit élevage, pépinière végétales et animales, aquaculture, énergies renouvelables etc...) de revenu et des activités de sensibilisation de formations et d'orientation (sensibilisation, production et diffusion du support audiovisuel, centre d'informations et d'éducation, université ambulante.)
- Les activités peuvent couvrir toute une filière (production, transformation, commercialisation) ou un seul maillon.
- Les activités peuvent comprendre des études, des actions, et l'acquisition d'équipement. Il est nécessaire de prendre en considération les aspects socio-économiques et culturels en parallèle avec les aspects techniques. On cherchera à renforcer la participation des femmes à travers les coopératives ou les groupements de villageoises.

3.2.2 Pour appuyer la réalisation d'un programme régional, il y a lieu de définir un projet commun qui intéressera et qui associera les pays de la région. Les projets suivants ont été envisagés:

\*Projet "femmes-biodiversité régional et eau": Il s'agit de choisir dans chacun des 5 pays une zone irriguée et y introduire des espèces végétales ou animales provenant des autres pays.

La comparaison du comportement des espèces locales avec celles introduites pourrait déceler des capacités d'adaptation parmi les dernières et donner même lieu à des échanges régionaux au niveau commerciales.

\*Projet "femmes-biodiversité locales et eau": le même projet peut être envisagé uniquement avec des espèces et des variétés locales sans avoir recours à des introductions étrangères. Le caractère régional sera basé sur l'échange d'information sur l'approche du suivi. Des concertations seront engagées avant et après chacune des phases de la réalisation, à savoir: le diagnostic, la programmation, la réalisation des actions de diversification de la biodiversité, l'évaluation finale.

\*Projet de "sensibilisation des femmes rurales pour la biodiversité" (voir annexes); ce projet, qui a finalement été retenu a pour objectifs la sensibilisation des femmes à la protection de la biodiversité, l'amélioration et la valorisation de leur savoir faire, le changement de leur comportement et l'augmentation de leur revenu. Le groupe visé est constitué de femmes, des jeunes, des ONGs , des corps élus locaux, des instituteurs des écoles et des guides de l'écotourisme.

Le projet sera situé dans le milieu rural, chaque pays va le domicilier dans un écosystème déterminé afin d'instaurer le complémentaire entre les résultats obtenus par les différents pays et aboutir à un résultat global pour toute la région.

- L'Algérie: la steppe
- L'Egypte: le bédouine nomade et le milieu urbain
- Libye : les oasis
- Maroc: zone irriguée
- Tunisie: la montagne

L'approche reposera sur le diagnostic, la programmation, la réalisation des activités de sensibilisation et une évaluation finale.

Les activités du projet comprendront, celles indiquées dans les objectifs.

Des indicateurs de suivis ont été arrêté, il s'agit de:

- l'effectif des personnes touchées et le % de femmes,
- nombre des espèces sauvées et introduites,
- les lois et règlements promulgués,
- des indicateurs qualitatifs à définir en fonction du texte local.

Une méthodologie et un planning d'activités et de financement ont été arrêtés.

Chaque pays devra s'atteler immédiatement à la formulation du projet avec son incidence financière. Les fiches projets devant parvenir à Mr. Bennis avant le 01/07/1996 pour l'élaboration d'une synthèse à remettre à l'UICN le 1 juillet 1996.

L'UICN trouvera les fonds nécessaires avant le 01/11/1996, date à partir de laquelle les études de diagnostic et d'élaboration du matériel didactique démarreront et se poursuivront jusqu'au 01/07/1998. Le dernier semestre de 1998 sera consacré à l'évaluation finale.

## CONCLUSION

L'atelier sur les femmes rurales organisé à Rabat, Maroc, a évalué positivement la réalisation des recommandations de l'atelier de Marrakech.

Il a permis de définir les stratégies et de préciser les étapes à franchir dans l'avenir. Celles ci se matérialisent par la poursuite de l'éditeur du bulletin "Femmes et biodiversité", de la définition des principes pour l'élaboration et la réalisation de programmes aux niveaux des pays et de la région et enfin de la définition d'un projet concret que les pays ont convenu de réaliser en commun.

Les travaux de l'atelier ont été enrichis par la participations de Mme Khawar Mumtaz qui a fait bénéficier les participants de l'expérience parkistanaise.

N.B Des documents ont été préparé et distribué par les participants

Algérie: Projet sur les femmes et diversité biologique en Afrique du Nord

Maroc: Eléments de préparations d'un programme en Afrique du Nord, rapport du Maroc, Mesures présent par l'ASMAPE pour l'application des recommandations de Marrakech.

Tunisie: Pour une meilleure valorisation et préservation des plantes médicinales et aromatiques en Afrique du Nord.

Egypte: Femmes et biodiversité en Egypte.

Libye: Femmes et biodiversité en Libye.

## **PROJET "SENSIBILISATION DES FEMMES RURALES POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE EN AFRIQUE DU NORD**

**OBJECTIFS:**-Valoriser le savoir faire des femmes et la diversité biologique

- Changer le comportement des femmes
- Amélioration du revenu

**GROUPES CIBLES:**- Femmes rurales, la jeunesse, les enseignants

- Organisations locales, ONGs, partenaires et autres

**ECOSYSTEME:**Tunisie - Montagne

Algérie - Steppe

Maroc - zone irriguée

Libye - Oasis

Egypte - Ville, bédouin

**APPROCHE:**- Diagnostic

- Programmation, matériel et autres
- Action

**ACTIVITES:**- Diffusion, matériel - diagnostic

- Média, radio, télévision
- Formation pour les groupes cibles
- Appui matériel

**PRODUITS:**- Améliorer les connaissances et les développer

- Changer le comportement des femmes
- Organiser des communautés,
- Amélioration des revenus

**INDICATEURS:**- Loi et règlements

- Pourcentage des femmes dont l'effectif a participé au programme
- Effectif des espèces sauvées et introduites
- Indicateurs qualitatifs à déterminer



## **PROJET " SENSIBILISATION DES FEMMES RURALES POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE EN AFRIQUE DU NORD"**

### **A) PLAN DE TRAVAIL**

Le projet d'une durée de trois ans couvre les différentes étapes suivantes indiquées dans le chronogramme ci-joint:

#### **1 PHASE: AVRIL - DECEMBRE 1996**

Formulation des projets au niveau national (avril à juin) et synthèse.

#### **2 PHASE: JANVIER 1997 - AVRIL 1997**

Diagnostic de la zone

Cette phase consiste à effectuer des enquêtes auprès des populations de la zone choisie dans le but de la connaissance de la population féminine locale, ses relations avec la biodiversité et les contraintes rencontrées localement.

Durant cette phase, des contacts avec les autres institutions (gouvernementales et non gouvernementales) seront établis.

#### **3 PHASE: MAI - DECEMBRE 1997**

Matériel didactique

Durant cette phase, il va y avoir la conception et la production du matériel didactique indispensable à la sensibilisation de la population locale. Le matériel devant être aussi diversifié que possible.

#### **4 PHASE: JANVIER 1998 - DECEMBRE 1998**

Réaliser des diverses actions de sensibilisation et d'appui

Cette phase permet de développer les différentes activités moyennant une aide sous forme d'équipements nécessaires (ruches, distribution de produits; etc...) au développement des activités féminines locales.

Durant toute cette année, des diffusions des informations acquises relatives à ce projet seront établies.

## 5 PHASE:JANVIER 1999 - AVRIL 1999

### Evaluation du projet

Cette dernière phase est importante car elle permet de donner des appréciations sur la population féminine locale, sur les actions entreprises au sein de cet échantillon qui désormais sera le modèle type.

Un séminaire maghrébin permettra d'évaluer toutes les actions entreprises dans chaque pays .

Les perspectives de suivi de ce projet par le réseau maghrébin seront définies.

### B) SUIVI ET EVOLUTION

Le contact sera maintenu de la façon la plus intensive entre les coordinateurs nationaux et l'appui technique de l'UICN. De plus, il est nécessaire d'organiser chaque année une réunion pour créer le bilan des phases précédentes et faire le programme des phases suivantes. Pour chaque réunion, un rapport national sera établi par chaque pays couvrant l'ordre du jour.